



## **Déclaration CTSD du 14 novembre 2016**

En préalable, nous remercions les services de nous avoir transmis les documents préparatoires dans des délais très appréciables.

Ce CTSD se réunit aujourd'hui pour faire le bilan de la rentrée et étudier les perspectives de la prochaine rentrée.

Pour ce qui est de la rentrée 2016, celle-ci a été difficile, avec des moyens qui restent insuffisants compte tenu des suppressions massives des années antérieures et des difficultés de recrutement.

Pour le 1er degré, les efforts doivent porter sur la réduction significative des effectifs par classe, la possibilité de scolariser tous les enfants de 2 ans dont les parents en font la demande et leur prise en compte dans la carte scolaire (pas uniquement en éducation prioritaire), la création massive de postes de remplaçantes, le développement et le rétablissement de RASED complets, la généralisation du « Plus de maîtres que de classes » et des moyens supplémentaires pour la formation continue et la direction d'école. Par ailleurs, le nombre d'enseignants référents doit être augmenté afin de répondre à la hausse des suivis de scolarisation des élèves en situation de handicap.

La question de l'inclusion doit être discutée : toutes les élèves, et notamment celles-ceux en situation de handicap, doivent pouvoir apprendre dans de bonnes conditions et réussir en milieu ordinaire. Cependant l'école inclusive n'est pas un principe qui se décrète, c'est une ambition qui se construit.

Si l'accès à l'école a effectivement été rendu possible pour un plus grand nombre d'élèves, les conditions actuelles de scolarisation ne permettent pas à toutes d'accéder à la réussite scolaire.

Cela passe par l'amélioration des conditions d'apprentissage de toutes les élèves et par une baisse des effectifs pour toutes les écoles avec ULIS, des moyens matériels et humains et une véritable formation sur le temps de travail. On ne peut accepter que les enseignantes et les élèves soient contraintes de vivre dans le quotidien de la classe des situations difficiles vécues comme contre-productives et pouvant provoquer des souffrances.

La FSU est vigilante pour qu'au nom du discours sur l'école inclusive, ne se poursuive pas une politique d'assèchement des RASED, de démantèlement des SEGPA, et de suppression de postes dans les autres structures spécialisées.

Et la situation des SEGPA dans notre département a de quoi inquiéter. Alors que l'expérimentation des 6ème inclusives devrait bientôt toucher à sa fin, on voit, à cette rentrée, se développer des 6èmes inclusives non officielles, qui n'ont pas lieu d'être. La structure SEGPA se trouve alors tronquée : la 6ème SEGPA s'évaporant par un tour de passe-passe avec la mise en place de la

réforme du collège. Pourtant la circulaire d'octobre 2015 reconnaît l'efficacité des SEGPA qui doivent rester bien identifiées comme structures où les élèves reçoivent un enseignement adapté.

Concernant les collèges, il nous faut une nouvelle fois regretter de ne pas avoir pu établir un bilan de rentrée bien plus tôt, ce qui aurait permis d'alléger un ordre du jour bien chargé, et surtout d'examiner la distance entre les objectifs si ambitieux affichés par la réforme du collège, et sa déclinaison réelle sur le terrain.

Cette distance, c'est exactement l'écart qui sépare une refondation dont la FSU partage les objectifs, et une réforme présentée comme pédagogique qui sert à justifier les pressions locales sur nos pratiques professionnelles, qui permet –sous couvert d'autonomie- de déréguler la gestion des moyens d'enseignements et d'en économiser, et qui avait vocation notamment à discréditer dans l'opinion la nécessaire amélioration des taux d'encadrement.

Paradoxalement, la présentation des données qui nous est faite se veut rassurante sur les moyens affectés aux établissements, en soulignant une baisse des effectifs (largement sous-estimée) des collèges du Pas-de-Calais qui n'aurait pas généré une évolution notable du H/E et du E/D, comme l'expose fort opportunément l'annexe 3 sur les 4 dernières années.

La FSU constate justement la très grande stabilité du H/E sur cette période : la refondation de l'éducation prioritaire est inachevée et a laissé de côté la question des effectifs par classe.

Cette réforme du collège, appuyée sur la décoloration des moyens sous la forme d'une dotation à disposition, ne fait que renvoyer au local la responsabilité des échecs, qu'encourageaient le management et la concurrence interne dans les choix de répartition, en menaçant à chaque préparation de rentrée la cohésion des équipes.

Force est de constater que sur le terrain, c'est bien le maintien ou la création de divisions supplémentaires qui ont été privilégiées, et non les modalités préconisées par l'arrêté du 19 mai 2015 pour l'usage de la dotation à disposition (et c'est d'ailleurs ce à quoi encourageait la FSU) : alors qu'en janvier vous financiez à titre réglementaire 2378 divisions, il y en avait 2498 à cette rentrée soient 120 de plus, dont 102 rien que pour les REP et REP+.

Ce sont bien des structures, et des postes, fragilisés par la réforme qui ont été mis en place ou préservés en partie. A l'approche d'échéances politiques primordiales, la dotation d'autonomie est un véritable chiffon rouge pour ceux qui veulent à nouveau s'attaquer aux services publics.

Ce sont d'ailleurs les mêmes qui avaient mis en place l'accompagnement éducatif. Nous relevons, en cohérence avec nos réflexions précédentes, que des moyens très importants sont attribués localement à ce titre, alors que ce sont les moyens d'encadrement fléchés qu'il faut améliorer. La refondation aurait dû être l'occasion de questionner un dispositif hérité de la majorité précédente plutôt que de le reconduire en le concentrant. Nous demandons à avoir connaissance de l'enveloppe par établissement.

La FSU continue de demander l'intégration des bilangues dans des grilles horaires nationales, et l'augmentation du volume horaire de chaque LV2. La réforme du collège s'est éloignée d'une refondation qui, au lieu d'invoquer l'élitisme de ces sections (sans que ne soit dit mot des classes à horaire aménagé), auraient pu en faire bénéficier l'ensemble des élèves. Cela aurait évité de dégrader la situation notamment des professeurs d'allemand, touchés plus que les autres encore par les compléments de service et placés dans une incertitude permanente.

Dans les prochains mois, la FSU portera au cœur du débat et dans les instances ses mandats progressistes et ses propositions pour faire lutter réellement contre les inégalités en s'appuyant sur l'expertise des professionnels.